

QU'EST-CE QUE LE BILAN DE COMPETENCES ?

Le bilan de compétences est une **formation individuelle** qui permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations en appui d'un **projet d'évolution professionnelle** (évoluer dans son entreprise, changer d'entreprise, changer de métier, ...) et, le cas échéant, de formation.

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne active, notamment :

- les salariés du secteur privé,
- les demandeurs d'emploi : la demande doit être faite auprès de Pôle emploi, de l'APEC ou de Cap emploi,
- les salariés du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.) : textes spécifiques mais dans des conditions similaires aux salariés.

Quels en sont les objectifs ?

Il permet :

- d'analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations ;
- de définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ;
- d'utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

COMMENT SE PASSENT NOS BILANS DE COMPETENCES ?

LES DIFFERENTES ETAPES DE VOTRE BILAN DE COMPETENCES

1 - La phase préliminaire

- Analyser votre demande et son contexte
- Confirmer votre engagement dans la démarche
- Rappeler les conditions de déroulement, méthodes et techniques utilisées

2 - La phase d'investigation

- Analyser votre parcours professionnel
- Identifier vos compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être)
- Explorer vos valeurs, vos motivations, vos aspirations
- Élaborer un ou des projets professionnels et étudier leur faisabilité

3 - La phase de conclusion

- Formaliser votre ou vos projets professionnels
- Analyser vos atouts et points de vigilance repérés
- Élaborer un plan d'action
- Finaliser, avec le consultant, le document de synthèse détaillé du bilan de compétences

MODALITES PEDAGOGIQUES

Présentiel et/ou à distance

Jusqu'à 16 h d'accompagnement en face à face ou à distance
avec la consultante

Le rythme et la durée pourront être personnalisés selon vos besoins (en journée, en fin de journée pour les salariés)

- Durée totale : 2 à 3 mois en moyenne
- Nombre de séances : 8 minimum (en dehors des entretiens préalables et de suivi)
- Durée des séances : 2h en moyenne
- Temps d'entretiens : 16 h maxi
- Travail personnel : minimum 6h
- Rythme : Un entretien en moyenne par semaine puis tous les 15 jours sur les 3 derniers rdv
- Les séances peuvent être ponctuellement espacées de 15 jours pour faciliter le recueil d'informations. Notamment au moment de la mise en place de l'enquête auprès de professionnels.
- L'ensemble de la démarche se déroule en individuel, lors d'entretiens de face à face.
- Les entretiens sont réalisés par un(e) consultant expérimenté(e), Ils sont fondés sur une écoute et des pratiques solides au cœur desquels se trouvent la bienveillance et la neutralité.

Outils, tests et supports

- Les tests d'aptitudes comportementales et motivations professionnelles constituent un éclairage intéressant à nos échanges. C'est une base de réflexion sur votre façon naturelle d'aborder des situations professionnelles. Les résultats obtenus sont croisés avec les pistes envisagées afin d'en analyser la pertinence sous l'angle de la cohérence avec votre façon d'être au travail
- Les questionnaires et documents écrits qui vous sont remis avant chaque entretien abordent successivement les diverses thématiques du bilan de compétences (histoire professionnelle, aspirations...). Ils sont le support de votre réflexion, de vos démarches et de nos échanges au cours des différentes séances.
- Le questionnaire d'enquête métiers et formation vise à optimiser vos rencontres de professionnels et le recueil d'informations sur le terrain.
- Un recueil de coordonnées d'organismes et de sites internet vous permet de vous renseigner avec efficacité sur : la conjoncture économique, les métiers, formations, démarche de création d'entreprise...
- D'autres supports ludiques vous seront proposés au cours de votre bilan de compétences afin de clarifier encore et toujours les différents aspects nécessaires à la construction de votre projet professionnel.

FINANCEMENT

Il existe principalement **3 possibilités de financement** selon que votre entreprise est partie prenante ou non :

- Plan de développement des compétences
- CPF (Compte Personnel Formation)- reste à charge de 100 €
- Financement personnel

LIEUX

Lieux possibles :

- [Montaigu \(Bois Nature et Détente\)](#)
- [Les Essarts \(La Fabrik 3.0\)](#)
- [La Roche sur Yon \(La Loco\)](#)
- [La Roche sur Yon \(G1 Bureau\)](#)
- [Chantonnay \(Maison de l'Emploi\)](#)
- [Challans \(Le Nid Partagé\)](#)

Sur chacun de ces sites, nous vous accueillons dans des bureaux fermés pour respecter la confidentialité de nos échanges. Tous sont également équipés d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Votre bilan peut aussi se faire à distance ou de manière alternée (présentielle et distancielle).

Handicap

Une analyse approfondie sera réalisée avec vous afin d'identifier les actions à mettre en place au niveau pédagogique et/ou technique et/ou la nécessité de solliciter notre réseau partenaire afin de vous permettre d'accéder à la formation dans les meilleures conditions possibles.

Médiation de la consommation

Pour les particuliers, notamment dans le cadre des bilans de compétences, le Bocalauraco a souscrit une adhésion auprès d'un Centre de médiation de la consommation, CM2C - <https://www.cm2c.net/charte.php>